

L'inscription à l'école secondaire

Document produit par le comité de parents 200 portes HM

Choisir son école secondaire

1. École de proximité

Toutes les écoles primaires du territoire de la CSDM sont affiliées à une école secondaire de quartier. Par exemple, les écoles suivantes sont rattachées à l'école Chomedey-de-Maisonneuve

Pour savoir quelle est votre école secondaire de quartier :

<http://csdm.ca/trouver-une-ecole/>

Écoles primaires rattachées à l'école Chomedey-de-Maisonneuve :

École Baril

École Hochelaga

École Maisonneuve

École Notre-Dame-de-l'Assomption
--

École Saint-Clément

École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

École Saint-Nom-de-Jésus
--

École Sainte-Jeanne-d'Arc

2. Libre choix

Selon la capacité d'accueil de l'école, et après avoir accueilli en priorité les élèves du territoire, la CSDM pourrait accorder aux parents qui en font la demande la possibilité de choisir une école en «libre choix», c'est-à-dire une école ordinaire (qui n'est pas à volet particulier) située dans un autre quartier que le vôtre.

À noter

- S'inscrire pendant la période officielle d'inscription.
- Les inscriptions se font sur place à l'école et parfois en ligne. Appelez d'abord pour prendre rendez-vous et vous informer sur les documents nécessaires pour la demande d'inscription.
- Il faut parfois prendre rendez-vous avec un(e) conseiller(ère) en orientation.
- Après la période d'inscription, les places disponibles sont déterminées par un tirage au sort.
- Fin mars, début avril, une lettre de refus ou d'admission provisoire dans l'école en libre choix est envoyée.
- C'est seulement au 2e jour de la rentrée scolaire que les élèves inscrits en libre choix obtiennent ou non la confirmation de leur admission dans l'école choisie.
- Les fratries d'un élève déjà inscrit dans une école ont priorité.
- Le dossier des élèves non-sélectionnés est automatiquement transmis à leur école de quartier.
- Un enfant ne peut être inscrit dans plus d'une école secondaire.

Calendrier

<http://csdm.ca/parents-eleves/admission/>

Dès la 5^{ème} année du primaire

- Avec votre enfant, débutez votre exploration des écoles secondaires accessibles en naviguant sur leur site Internet ou en vous déplaçant lors des portes ouvertes. Tenez-vous informés des activités qui permettent aux écoles de rayonner et qui sont parfois ouvertes à tous (spectacles, expositions, etc.)

En 6^{ème} année

- Début septembre : Pour une inscription à certains programmes particuliers, il faut téléphoner à l'école offrant le programme recherché.
- Septembre-octobre : Portes ouvertes dans les écoles secondaires. Possibilité de faire une inscription officielle sur place. Pour voir l'horaire détaillé de 2014 : <https://portesouvertescsdm.wordpress.com/>
- Deux dernières semaines d'octobre : Période officielle d'inscription incluant le libre choix de votre école. Plusieurs entrevues et tests d'admission ont lieu durant cette période.
- Janvier-février : Rencontres d'informations dans les écoles primaires rattachées aux territoires des écoles secondaires. Les élèves reçoivent généralement les documents d'inscription à compléter à la maison.
- Fin mars-début avril : Envoi d'une lettre de refus ou d'admission provisoire dans l'école en libre choix. Choix de cours.

Liens utiles

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de la CSDM (programmes, admission, calendrier, documents requis...)

<http://csdm.ca/secondaire/>

Carte détaillées des établissements scolaires de la CSDM (2008-2009)

http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/Carte_etablisements_scolaire_0809.pdf

Horaire détaillé des portes ouvertes des écoles de la CSDM

<https://portesouvertescsdm.wordpress.com/2013/09/16/portesouvertes/>

Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP)

<http://www.annuairefeep.com/>

Fédération régional d'admission en formation professionnelle

www.srafp.com

Programmes IB (écoles internationales)

<http://www.ibo.org/fr/programmes/>